

ALTORF GRILLE TARIFAIRE 2025 2026
Accueil Périscolaire et Extrascolaire Pomme de Pic

Bases mensuelles / Tarifs Annuels	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8
Quotient familial	0 - 500	501 - 700	701 - 1000	1000 - 1250	1250 - 1500	1500 - 1800	1800 - 2100	+2100
Forfait mensuel 4j midis*	122,40	140,80	162,20	193,30	199,50	214,00	222,20	229,30
Forfait mensuel 3j midis*	91,40	105,10	121,00	144,30	148,90	159,80	165,80	171,10
Forfait mensuel 2j midis*	66,30	76,20	87,80	104,70	108,00	115,90	120,30	124,20
Forfait mensuel 1j midi*	33,50	38,50	44,30	52,80	54,50	58,50	60,70	62,70
Forfait mensuel 4 soirs*	46,00	53,00	61,00	68,30	71,30	75,00	79,10	81,10
Forfait mensuel 3 soirs*	34,30	39,60	45,50	51,00	53,20	56,00	59,00	60,50
Forfait mensuel 2 soirs*	24,80	28,60	32,80	36,80	38,40	40,40	42,60	43,70
Forfait mensuel 1 soir*	13,10	15,10	17,40	19,50	20,30	21,40	22,50	23,10
Forfait mensuel 4j midi + soir *	151,70	174,80	200,90	225,20	235,00	247,20	260,50	267,20
Forfait mensuel 3j midi + soir *	113,20	130,40	149,90	168,10	175,40	184,50	194,40	199,40
Forfait mensuel 2j midi + soir *	82,30	94,90	109,10	122,30	127,60	134,20	141,40	145,10
Forfait mensuel 1j midi + soir *	41,60	47,90	55,10	61,80	64,50	67,80	71,50	73,30
Forfait mensuel Semaine Midi+Soir+Mercredi journée	183,50	211,50	243,10	272,50	284,40	299,10	315,20	323,30
Forfait mensuel mercredi matin + repas	27,50	31,70	36,50	40,90	42,70	44,90	47,30	48,50
Forfait mensuel mercredi journée	43,60	50,20	57,70	64,70	67,50	71,00	74,80	76,80
Vacances scolaires								
Journée	13,30	15,10	17,30	18,20	19,90	22,20	24,30	26,70
Semaine de 4 jours	51,00	58,00	66,70	70,00	76,70	85,30	93,30	102,60
Semaine de 5 jours	61,20	69,60	80,00	84,00	92,00	102,40	112,00	123,20
Pass' Vacances - Forfaits								
Pass' 3 semaines	17,30	19,70	22,70	23,80	26,10	29,00	31,70	34,90
Pass' 5 semaines	28,90	32,90	37,80	39,70	43,50	48,40	52,90	58,20
Accueil ponctuel								
Extension d'accueil 18h00 - 18h30	1,8							
Mercredi matin avec repas 08h00 - 13h30	8,40	9,60	11,00	13,00	13,70	14,50	15,00	15,50
Mercredis journée avec repas 08h00 - 18h00	13,30	15,10	17,30	20,40	21,50	22,80	23,60	24,40
Midi seul (à l'unité) en périscolaire LMJV	10,00	11,40	13,10	15,40	16,20	17,20	17,80	18,40
Soir seul (à l'unité) en périscolaire LMJV	4,20	4,80	5,50	6,50	6,80	7,30	7,50	7,80
Midi + Soir (à l'unité) en périscolaire LMJV	12,60	14,40	16,50	19,50	20,50	21,80	22,50	23,30

Tous les tarifs sont exprimés en euros.

La classification des tarifs est fonction des Quotients Familiaux édictés par votre CAF basés sur l'imposition des revenus.

En cas de non justification d'appartenance à tel Quotient Familial, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement. Une fois cette formule adoptée, seuls des cas de forces majeures peuvent motiver un changement de régime. Le forfait de la formule annualisée est à régler chaque mois durant toute la période d'ouverture du centre (base d'une année scolaire).

* les tarifs annualisés midis seuls, soirs seuls ou midis+soirs ne comprennent pas les mercredis. Les jours choisis sont des jours fixes pour toute l'année scolaire (tous les lundis, tous les mardis ... etc)

Le Pass vacances est valable pour 3 ou 5 semaines complètes sur le temps des petites ou des grandes vacances. Une semaine entamée est une semaine déduite. Le pass est utilisable pour les semaines de vacances sur le temps de l'année scolaire du 1er septembre au 31 août de l'année suivante. Aucun report de semaines non consommées ne pourra être effectué sur l'année suivante. Le pass vacances fonctionne sur le principe d'un forfait payable mensuellement sur 10 mois d'activité de septembre à juin de l'année suivante.

Le tarif 4 jours vacances n'est valable que pour les semaines comprenant un jour férié. En cas de sortie ou projet spécifique : supplément de 5,5 € l'unité.

Une majoration de 20% est appliquée pour les résidents hors commune.

En cas de retard après fermeture de la structure : 10 € par demi-heure de retard.